



Communiqué de presse
Béthune, le 26 février 2015



ALAIN VIDALIES A LA RENCONTRE DES PERSONNELS DE VNF

Ce jeudi 26 février 2015, Alain Vidalies, Secrétaire d'Etat chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche, est venu au siège de Voies Navigables de France à Béthune.

Aux côtés de Stéphane Saint-André, Président du Conseil d'administration, et Marc Papinutti, Directeur général de VNF, Alain Vidalies a salué le travail et l'engagement des équipes de VNF en faveur de la voie d'eau, et rappelé le rôle essentiel de l'établissement dans le cadre du projet Seine-Nord Europe

Alain Vidalies a remercié les 4700 agents de VNF qui « *portent la mise en œuvre de la politique fluviale de notre pays* » et salué « *leur mobilisation (...) pour développer encore le transport fluvial afin qu'il atteigne son plein potentiel* ».

Rappelant la réussite de la transformation de VNF en établissement public administratif qui, au 1^{er} janvier 2013, lui a permis de se doter « de l'ensemble des leviers permettant le développement du mode fluvial », le Ministre s'est félicité que VNF se soit engagé « dans une réflexion d'ampleur pour définir un projet stratégique qui relève ce défi ». Il a par ailleurs indiqué que ce projet « servira de socle pour établir le contrat d'objectifs et de performance » entre VNF et l'Etat.

S'exprimant également sur le projet Canal Seine Nord Europe, Alain Vidalies a réaffirmé la volonté du gouvernement de créer une société de projet pour sa réalisation, en partenariat avec les collectivités territoriales, et indiqué que « *l'association de VNF aux instances de gouvernance de la société de projet permettra de garantir la bonne coordination entre les constructeur et le futur gestionnaire de l'ouvrage, pour confier, au terme des travaux de réalisation du canal, l'exploitation de cet ouvrage à VNF* ».

Il a aussi « *félicité l'engagement majeur des équipes de VNF pour la constitution du dossier* » de demande de subvention européenne pour le projet de liaison Seine-Escaut et indiqué qu'il avait approuvé, le 25 février, l'avant-projet sommaire modificatif du canal Seine Nord Europe préparé par VNF, qui permet à l'établissement de préparer le dossier d'enquête publique pour la fin de l'année 2015.

A PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – www.vnf.fr

Les 4700 personnels de Voies navigables de France agissent au quotidien pour garantir le service public de la voie d'eau. Etablissement public administratif du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, VNF intervient principalement sur :

Les infrastructures/ouvrages : il exploite, entretient, modernise et développe le plus grand réseau européen (6700 kms de canaux, fleuves et rivières canalisées, plus de 3000 ouvrages d'art, 40 000 hectares de domaine public fluvial).

Le transport de marchandises: il développe le transport fluvial de fret en promouvant et favorisant le report modal et les logistiques multimodales.

Le tourisme/patrimoine fluvial : il préserve et valorise les équipements et lieux de vie de la voie d'eau pour accompagner le tourisme fluvial comme levier de développement économique local.

Le développement durable / eau : il optimise la gestion de l'eau dans une démarche éco-responsable et de préservation de la biodiversité.

Facilitateur d'échanges entre les acteurs économiques et institutionnels du fluvial (chargeurs, transporteurs, collectivités, opérateurs de tourisme...) au profit du développement du secteur, VNF propose et développe une offre de service adaptée aux besoins des usagers de la voie d'eau.

Contacts presse :

Direction de la Communication de VNF

Isabelle Rançon
T.03 21 63 24 89

isabelle.rancon@vnf.fr

Agence de presse

Comfluence

Blandine Guyon
T. 01 40 07 98 27

blandine.guyon@comfluence.fr